

# La Conférence

Magazine de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles

Année judiciaire 2009-2010

Octobre - Novembre # 2

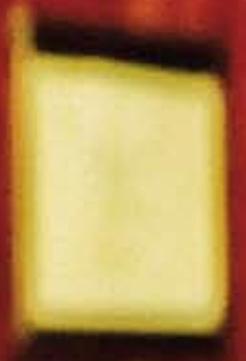
**B**

[www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

Bemyer / Déjeuner avocats magistrats /  
Conférence de Luc Ferry / Colloque  
"La victime, ses droits, ses juges"

97

BUREAU  
ITANI Karim  
Arthur BLOCKHEISE  
de VAN ECKENHOED  
den-Poul DE LANTINGEN  
uter NEVEN



# som maire

## Activités

- 04 Samedi de la musique
- 05 Déjeuner avocats magistrats
- 07 Mini recyclage en droit pénal
- 08 Conférence Berryer

## Échos

- 20 Accueil des stagiaires au Mirano
- 22 Grande conférence Elie Barnavi

## Activités

- 10 Plongée sous-marine
- 11 Grande conférence Luc Ferry
- 12 Colloque "La victime, ses droits, ses juges"
- 15 Justice et cinéma

## Divers

- 15 Le groupe Facebook de la Conférence
- 16 Regard extérieur : Paul Dujardin
- 18 Voyage en Israël

# édito rial

Chers Confrères,

L'organisation d'activités scientifiques constitue l'une des missions les plus importantes de la Conférence. Celle-ci vous propose un colloque intitulé «La victime, ses droits, ses juges» au cours duquel seront abordés les principaux problèmes auxquels sont confrontés les victimes dans leur droit à réparation. Vous lirez à ce propos l'interview de Me Paul-Henry Delvaux. Celui-ci a très aimablement accepté d'assurer la direction scientifique de cette journée d'étude qui aura lieu le 3 décembre 2009. Le droit pénal sera également à l'honneur grâce à notre confrère Laurent Kennes qui, lors du mini-recyclage du 26 novembre, étudiera la valeur probante en matière pénale.

Que serait le barreau sans ses joutes oratoires ?

La conférence Berryer, attendue par beaucoup, aura lieu le 19 novembre. L'invité ? Pierre Kroll. Vous connaissez le caricaturiste génial et l'homme de radio talentueux. Nul doute qu'il sèmera le trouble dans les rangs des douze secrétaires de la Conférence du Stage du barreau de Paris qui viendront à la rencontre du « peuple de Berryer » bruxellois.

La culture ne sera pas oubliée. Vous aurez le plaisir d'entendre nos confrères musiciens lors du samedi de la musique. Nous visiterons deux expositions phares organisées dans le cadre d'Europalia Chine. Le cinéma sera au rendez-vous avec la deuxième conférence de Bruno Dayez consacrée à la place de la victime au cinéma. Enfin, le philosophe, écrivain et ancien ministre, Luc Ferry honorera de sa présence la tribune des grandes conférences.



Avocats et magistrats se côtoient au jour le jour. La Conférence propose à ces acteurs de la vie judiciaire de s'échapper brièvement de ce quotidien et de se rencontrer dans une ambiance informelle et détendue à l'occasion du traditionnel déjeuner qui aura lieu le 27 octobre au restaurant du Palais de justice. J'espère vous y voir nombreux.

Permettez-moi de demander à ceux d'entre vous qui ont la qualité de maître de stage d'encourager vos stagiaires à participer aux différents concours organisés par la Conférence, à commencer par le prix des anciens présidents. Ce prix récompense un avocat de première ou deuxième année de stage qui aura rédigé, sur le sujet proposé dans le précédent numéro de la Conférence, la meilleure consultation écrite en la forme et au fond. Les candidats peuvent déposer leur consultation jusqu'au 26 octobre.

Ces concours constituent la meilleure manière de faire preuve de ses talents et de se faire connaître de ses pairs. Ainsi, lors du dernier concours de plaidoirie Paris-Montréal de la Francophonie qui s'est tenu à Montréal le 10 septembre, Marie Dupont, secrétaire de la commission administrative, a-t-elle obtenu le troisième prix à l'issue d'une fort belle prestation. Je lui adresse, en votre nom, mes plus vives félicitations.

Votre bien dévoué,

Marc Dal

# Samedi de la musique

La Conférence du jeune barreau de  
Bruxelles vous convie à une soirée  
musicale le samedi 24 octobre  
2009 à partir de 18h

Le mélomane qui est en vous est convié au désormais traditionnel « samedi de la musique » qui se déroulera le 24 octobre 2009, à partir de 18h au studio H2 à Forest.

Cette soirée vous permettra de découvrir ou redécouvrir, en famille ou entre amis, les talents musicaux de quelques uns de nos confrères.

Cette année encore, la programmation se veut éclectique. Du classique, au rock, en passant par le jazz sans oublier l'électro, chacun y trouvera son bonheur. Dès minuit, un DJ vous fera danser jusqu'aux petites heures de la nuit.

Ainsi, nous aurons notamment le plaisir d'écouter dans le répertoire classique, Philippe Van de Velde-Malbranche accompagné de Marie-Claude Buffenoir qui joueront à l'aide de leurs violoncelle et flûte traversière, la première sonate de Bohuslav Martinu. François Glansdorff interprétera au piano des œuvres de Chopin. Alisa Laub et Aurélie Delrée, accompagnées par Paulina Serwinska et Vincent Denolin nous feront découvrir un extrait du quatuor « Les Dissonances » de Mozart.

Ensuite, place au jazz avec Catherine Dedobbeleer accompagnée au piano par Benoît de Menten. Henri Mancini, Cole Porter et bien d'autres seront de la partie. Simon Gronowski nous réserve un concert surprise au piano. Lawrence Muller accompagné du pianiste-claviériste Daniel Nysenholc joueront du jazz moderne.

Enfin, la soirée se poursuivra au son de la musique rock avec le groupe « Ego » d'Olivier Van Baelen et Bruno Thysen qui jouera des reprises pop-rock et des compositions personnelles dans la veine des meilleurs titres de Coldplay ou d'Aaron. Benjamin Venet et son groupe « The Steve Austins » réveilleront vos mémoires avec des reprises remixées des années 80 et 90. « She goes électro » de Scott McInnes et Lionel Duez allumera le feu et vous fera chanter et danser avant que le DJ ne prenne le relais.

Un buffet et un bar payants seront à disposition.

Le programme complet sera disponible au secrétariat de la Conférence et sur le site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) à partir du 15 octobre.



Date : Le samedi 24 octobre 2009 à partir de 18h

Lieu : Studio H2, Avenue Van Volxem 14 à 1190 Forest

## Inscriptions

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Il est éventuellement possible de s'inscrire également par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

## Participation aux frais

Membres de la Conférence : 5 €

Non membres : 10 €

La participation aux frais, tout comme la cotisation, pourront être payées sur place le jour même.

## Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

# Déjeuner avocats magistrats

Une rencontre dans une ambiance  
informelle et détendue

La Conférence du jeune barreau a le plaisir de renouveler, cette année encore, la tradition de ce déjeuner. Avocats et magistrats s'y retrouveront dans une ambiance informelle et détendue.

Ne manquez pas l'occasion de venir faire plus ample connaissance avec d'autres acteurs du monde judiciaire au restaurant du Palais de Justice de Bruxelles le mardi 27 octobre 2009 à 12h15. Une salle nous y sera réservée.



#### Dates et lieu :

Mardi 27 octobre 2009 à 12h15  
Restaurant du Palais de Justice de Bruxelles  
Place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles

#### Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire au plus tard pour le 23 octobre 2009.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Il est éventuellement possible de s'inscrire également par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

#### Participation aux frais :

Le prix du déjeuner est fixé à 20 €

#### Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

# Europalia Chine

Visite guidée de deux expositions  
d'Europalia Chine  
le jeudi 12 novembre



La Conférence du jeune barreau vous propose ce 12 novembre une visite guidée de deux expositions phares d'Europalia Chine : *Fils du Ciel* et *State of Things – Brussels/Beijing*. A vous de choisir l'exposition qui vous plaira.

*Fils du Ciel* présentera la figure sacrée de l'empereur et 50 siècles de pouvoir impérial éclairés par 250 trésors nationaux tels que des éléments de vaisselle sacrificielle de bronze, linéol de jade, orfèvrerie, ensembles rituels associant robes « dragons » et vaisselle de porcelaine pour le culte au ciel, à la terre, au soleil, à la lune ainsi que des instruments astronomiques et des portraits d'empereurs. Près de la moitié des objets présentés n'a jamais quitté le territoire chinois ce qui contribue grandement à conférer une aura d'exception à cette exposition.

Quant à *State of Things – Brussels/Beijing*, il s'agira d'un dialogue entre artistes contemporains chinois et belges initié conjointement par Luc Tuymans, initiateur de la superbe exposition *L'Empire interdit* à laquelle nous vous avions conviés en 2007, et Ai Weiwei, l'architecte du célèbre « Nid d'oiseau » lors des derniers Jeux olympiques. Ces deux artistes majeurs des scènes contemporaines belge et chinoise ont sélectionné dans leurs pays respectifs une brochette d'œuvres afin de confronter leur contexte de création et ainsi mettre en perspective leurs institutions culturelles. Du côté des Belges, seront présents entre autres Wim Delvoye et Jan Fabre.

Un drink sera organisé à l'issue des visites dans le hall Horta du Palais des Beaux-Arts.

Lors de votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir préciser laquelle des deux expositions vous souhaitez visiter.

+

Date : Le jeudi 12 novembre à 19h

Lieu : Palais des Beaux-Arts, hall Horta  
(entrée rue Ravenstein)

Participation aux frais

Membres de la Conférence : 20 €

Non membres : 30 €

Inscriptions et paiement

Inscription préalable obligatoire au plus tard le 6 novembre 2009 via le site internet [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Il est éventuellement possible de s'inscrire également par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Le paiement doit être effectué au préalable au crédit du compte numéro 630-0215121-34 de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles avec la référence « Bozar – Fils du Ciel » ou « Bozar – State of Things ».

Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.



# Mini recyclage en droit pénal



Date : Le jeudi 26 novembre 2009 de 12h à 14h

Lieu : Palais de justice – Salle Cornil

## Participation aux frais

Membres de la Conférence : 20 €

Non membres : 30 €

Stagiaires membres de la Conférence : 15 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « nom + prénom - Mini-recyclage en droit pénal ».

“Discussion sur la valeur probante des éléments de preuve”  
par Laurent Kennes

La Conférence du jeune barreau offre aux praticiens du droit pénal l'occasion de faire le point sur l'évolution du droit de la preuve en matière pénale.

Ce mini-recyclage sera présenté par Me Laurent Kennes, avocat au barreau de Bruxelles, assistant en droit pénal à la Faculté de droit de l'ULB et auteur du “Manuel de la preuve en matière pénale” (éditions Kluwer).

Lors de ce mini-recyclage, il sera question de l'exigence croissante du législateur et de la Cour européenne des droits de l'homme de restreindre la valeur probante accordée à certains modes de preuve. Cette évolution, bien que limitée à certains modes de preuve, est de nature à remettre en cause le principe de la liberté de la preuve tel qu'il est classiquement défini par la Cour de cassation.

L'orateur abordera également la question, sur le plan criminologique, de la qualité de la reconnaissance visuelle.

## Inscriptions

Inscription préalable obligatoire au plus tard 24 novembre 2009.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 518 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

## Formation permanente

La participation à ce mini-recyclage donne droit à 2 points de formation permanente comme agréé par l'OBFG. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

## Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

# La conférence Berryer

Le jeudi 19 novembre  
à 20h

Pierre Kroll - Photo de André Louis



Cette conférence porte le nom d'un illustre avocat français, Pierre-Antoine Berryer. Académicien français, bâtonnier du barreau de Paris de 1852 à 1854, Berryer donna à la plaidoirie ses lettres de noblesse, celles du courage et du cœur.

Sous le parrainage de cet illustre avocat, le ton de la conférence Berryer, que d'aucuns ont comparée aux jeux du cirque, est donné !

Cette joute oratoire met en scène les douze secrétaires de la Conférence du stage du barreau de Paris, un invité (cette année Pierre Kroll), deux ou trois valeureux candidats, un confrère bruxellois chargé de la contre critique et les spectateurs, appelés « peuple de Berryer ».

Les candidats préparent un discours sur l'un des deux sujets qui leur ont été préalablement soumis et le déclament courageusement devant les douze secrétaires, l'invité et le public. Les secrétaires critiquent ensuite l'art oratoire du concurrent... Forcément déplorable, du moins à leurs yeux !

Le ton des répliques peut être sévère, caustique, insolent même, mais, pour notre plus grand plaisir, finesse et humour sont de la partie !



Les douze secrétaires de la Conférence du Stage de Paris

# Peuple de Berryer, réveille-toi !

Voici venu le temps de la vivacité d'esprit, du bon mot et du goût de l'art oratoire ! Ils sont jeunes, brillants, drôles, caustiques, fins et connus à travers toute la francophonie pour leur éloquence proverbiale... Vous l'aurez compris, les 12 secrétaires de la Conférence du Stage de Paris grondent à nos portes ! Ils ne reculeront devant rien pour tenter de nous démontrer qu'ils sont les plus forts....

Qui seront les deux valeureux petits belges qui oseront les affronter ?

Cette année, cette célèbre joute oratoire se déroulera sous l'égide d'un caricaturiste de génie dont les croquis illustrent aussi bien les débats télévisés que les magazines d'information et dont la bonne humeur enchante nos radios depuis plusieurs années. Il croque les politiques et l'homme du peuple avec humour, perspicacité et une solide dose de bon sens.... Pierre Kroll nous fera l'honneur de sa présence en ce jour de réjouissance franco-belge !

Ne ratez pas cette soirée qui, comme chaque année, fera jouer vos zygomatiques et célèbrera l'éloquence dans sa plus belle tradition. Et selon la formule « que la fête commence » !



Date : Le jeudi 19 novembre 2009 à 20h

Lieu : Palais de justice

## Inscriptions

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Il est éventuellement possible de s'inscrire également par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

## Participation aux frais

5 € qui peuvent être payés sur place ou au préalable sur le compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme références « nom(s)+prénom(s) - conférence Berryer ».

## Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

# Plongée sous-marine

Une initiation à la plongée sous-marine ou une plongée pour confirmés est organisée au Nemo 33 le 26 novembre 2009

La Conférence vous propose de venir (re)découvrir les plaisirs de la plongée sous-marine, ce jeudi 26 novembre 2009 au Nemo 33, à partir de 18h.

Le Nemo 33 est une piscine spécialement aménagée pour la plongée, profonde de 35 mètres, ce qui constitue un record mondial. Les installations sont de premier ordre et permettent de réaliser en toute sécurité différentes sortes de plongées (initiations, plongées pour confirmés, plongées de nuit, etc.) en fonction de l'expérience des participants et des désirs de chacun.

Pour les débutants, nous vous proposons une initiation d'une heure avec un moniteur agréé pour le prix de 50 € par personne.

Les confirmés (c'est-à-dire les détenteurs du PADI) pourront plonger pour le prix de 22 € par personne. Une plongée de nuit peut-être organisée à 22h pour ceux qui le désirent (sur demande).

Après l'initiation ou la plongée, nous nous retrouverons au restaurant asiatique du Nemo 33 pour dîner tous ensemble et partager nos sensations aquatiques.



## Date et lieu

Le jeudi 26 novembre à partir de 18h (différents groupes seront organisés selon le nombre d'inscrits) au Nemo 33, rue de Stalle 333, 1180 Uccle.

## Prix

Initiation à la plongée : 60 € par personne (prix coûtant) .  
Plongée pour confirmés : 22 € par personne.

Dîner : 30 € par personne pour une formule incluant un assortiment d'entrées, choix parmi deux plats thaïlandais et deux plats chinois, 1/3 de bouteille de vin par personne ou une demi-bouteille d'eau par personne.

## Inscriptions et paiement

Inscription préalable obligatoire au plus tard le 13 novembre 2009 via le site internet [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Il est éventuellement possible de s'inscrire également par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Lors de l'inscription vous devrez indiquer si vous êtes débutant ou confirmé et, pour les détenteurs du PADI, merci de préciser si vous désirez faire la plongée de nuit (qui commence à 22h sur demande). En outre, vous devrez indiquer si vous restez dîner.

Le paiement doit être effectué au préalable au crédit du compte numéro 630-0215121-34 de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles avec la référence « Plongée – 26 novembre – votre niveau – avec ou sans dîner ».

## Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 ou auprès de Pierre Paulus de Châtelet au 02 349 11 10 ou à l'adresse [ppc@eurothemis.be](mailto:ppc@eurothemis.be).

# Grande conférence Luc Ferry

« Le réenchantement du monde,  
philosophie de la mondialisation »



Date : Le lundi 30 novembre 2009 à 20h

Lieu : Palais de justice

## Inscriptions

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Il est éventuellement possible de s'inscrire également par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

## Participation aux frais

5 € qui peuvent être payés sur place ou au préalable sur le compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme références « nom(s)+prénom(s) - conférence Luc Ferry 30 novembre ».

## Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Philosophe et écrivain, Luc Ferry est agrégé de philosophie et lettres et docteur en sciences politiques. Il fut ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche de la république française de 2002 à 2004. Esprit éclectique, spécialiste de Heidegger et de philosophie politique, il est l'auteur de nombreux best sellers tels que « La pensée 68 », « Qu'est-ce qu'une vie réussie ? », « Le nouvel ordre écologique » ou encore « Comment peut-on être ministre ? ». Orateur hors pair, Luc Ferry nous livrera sa philosophie de la mondialisation. Passe-t-elle par le réenchantement du monde ?

# La victime, ses droits, ses juges

## Programme

### 8h45 Accueil des participants

#### 9h Allocution de bienvenue

**Marc Dal**, avocat, président de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles

#### 9h10 Introduction

**Paul-Henry Delvaux**, directeur scientifique du colloque, avocat, maître de conférences invité à l'UCL

#### 9h20

De l'aide juridique à l'assistance judiciaire : parcours du combattant ou passage obligé ?  
**Geoffroy Cruysmans**, avocat

#### 9h50

L'assurance de protection juridique : ambitions et réalités  
**Vincent Callewaert**, avocat, maître de conférences invité à l'UCL

#### 10h30 Pause

#### 11h

La victime et les spécificités du procès pénal  
**Sophie Demars**, juge au tribunal de première instance de Nivelles, assistante aux FUSL

#### 12h – 12h30 Séance de questions

#### 12h30 Déjeuner

#### 14h

L'expertise  
**Isabelle Lutte**, avocat

#### 14h30

L'évaluation du dommage : beaucoup de progrès, quelques régressions  
**Daniel de Callataÿ**, avocat, maître de conférences invité à l'UCL

#### 15h Pause

#### 15h30

L'accident à l'étranger  
**Noël Simar**, avocat, maître de conférences invité à l'UCL

#### 16h

La victime face à la prescription  
**Jean-Luc Fagnart**, avocat, professeur émérite à l'ULB

#### 16h30 Rapport de clôture

**Paul-Henry Delvaux**, directeur scientifique, avocat, maître de conférences invité à l'UCL

Colloque organisé par la Conférence du jeune barreau de Bruxelles le 3 décembre 2009

## +

### Date et lieu

Le jeudi 3 décembre 2009  
De 9h à 17h (accueil des participants dès 8h45)  
Auditorium ING, avenue Marnix 25, 1000 Bruxelles.

### Droits d'inscription

Le prix de la participation aux travaux, la pause café et l'acquisition de l'ouvrage reprenant les actes du colloque est fixé :  
- pour les membres de la Conférence et les magistrats à 195 €  
- pour les non membres de la Conférence à 260 €

Le prix de la participation aux travaux et à la pause café est fixé :

- pour les membres de la Conférence à 110 €
- pour les non membres de la Conférence à 130 €
- pour les stagiaires et les étudiants à 50 €

### Inscriptions et paiement

Inscription préalable obligatoire au plus tard le 30 novembre 2009 via le site internet [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Il est éventuellement possible de s'inscrire également par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Le paiement doit être effectué au préalable au crédit du compte numéro 630-0215121-34 de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles avec la référence « La victime, ses droits, ses juges – nom + prénom ».

### Formation permanente

La participation à ce colloque donne droit à 6 points de formation permanente comme agréé par l'OBFG. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

### Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles (Palais de justice – Place Poelaert) au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.



# 3

## La victime : trois questions à Paul-Henry Delvaux

directeur scientifique du colloque, avocat, maître de conférences invité à l'UCL

1

### Pourquoi un colloque consacré à la victime ?

La victime a très longtemps été considérée comme un justiciable de seconde zone.

A peine admise au procès pénal, l'évaluation de son dommage n'est jamais apparue, au sein des universités, comme une matière noble et l'enseignement de cette évaluation a souvent été réduit à la portion congrue.

Les choses ont changé à la faveur de l'évolution générale de la société belge vers une plus grande exigence de sécurité, financière et autre.

L'oeuvre de quelques grands professeurs de droit, le développement de l'assurance de responsabilité, un certain nombre de faits divers pénibles, comme la catastrophe du Heysel ou l'affaire Dutroux, ont également contribué à cette évolution en rendant le monde politique sensible aux insuffisances de la situation.

Aujourd'hui, beaucoup de monde s'inquiète de la victime, mais pas toujours à bon escient ou avec la compétence, voire la sincérité nécessaire.

De nombreuses lois récentes ont cherché à améliorer son sort sous différents aspects.

Il est temps de faire le point de la situation, non sous l'angle de telle ou telle législation particulière, mais de manière en quelque sorte transversale, en plaçant la victime au centre de l'approche.

Tel est le but de la journée d'étude.

2

### Quels problèmes pratiques seront abordés au cours de la journée d'études ?

L'approche globale souhaitée par les organisateurs les a conduits à envisager chronologiquement tous les problèmes que rencontre la victime à la recherche de son droit à réparation : accès financier à la justice, place dans le procès civil d'une part, dans le procès pénal, d'autre part, déroulement de l'expertise et évaluation même du dommage subi dans ses différentes composantes.

L'examen de ces différents problèmes permettra sans doute de mettre en lumière certains obstacles moins apparents à la mise en œuvre des droits de la victime : lenteur des procédures et arriéré judiciaire, règles relatives à l'emploi des langues en justice.

En outre, la journée abordera deux questions latérales certes mais importantes : celle des accidents à l'étranger et de leur indemnisation ; celle du passage du temps, c'est-à-dire de la prescription.

Chacun de ces sujets justifierait à lui seul une journée d'étude.

L'ambition n'est donc pas d'être exhaustif pour chacun d'eux mais de les envisager en fonction du centre de gravité de la journée, à savoir la victime.

3

### Comment percevez-vous l'évolution du statut de la victime au cours de ces dernières années ?

Un certain nombre de réformes législatives ont certainement été favorables à la victime : amélioration de sa place dans le procès pénal, réforme de l'assistance judiciaire, réforme des délais de prescription.

D'autres réformes ont eu des effets plus discutables, voire même néfastes : transfert de toute la compétence en matière de circulation routière, donc de la plus grande partie du contentieux de l'évaluation du dommage, aux tribunaux de police, mal préparés et peu équipés pour y faire face ; mise au point corrélative d'un tableau indicatif d'évaluation des indemnités ; réforme du chapitre du code judiciaire relatif à l'expertise ; dispositions légales en matière de protection juridique ; instauration d'une indemnisation forfaitaire des frais de défense.

Le but de la journée est de dresser objectivement le bilan de ces réformes et, si possible, d'émettre un certain nombre de propositions pragmatiques d'amélioration.



# Saint-Nicolas au Palais

Le saint patron viendra à la rencontre  
des enfants au Palais de justice  
le mercredi 2 décembre 2009

Cette année encore, Saint-Nicolas nous fait le grand plaisir de rendre visite aux petits et grands enfants au Palais de justice.

Les enfants seront accueillis au vestiaire des avocats où diverses activités seront organisées pour eux.

Saint-Nicolas remettra aux enfants sages et moins sages un cadeau et des sucreries.



## Date et lieu

Le mercredi 2 décembre à 15h au Palais de justice, vestiaire des avocats.

## Participation aux frais

10 € par enfant

## Inscriptions et paiement

Inscription préalable obligatoire au plus tard pour le 27 novembre 2009 via le site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

Il est éventuellement possible de s'inscrire par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom, ainsi que le nombre, le nom et l'âge des enfants que vous inscrivez pour rencontrer Saint-Nicolas.

Le paiement doit être effectué au préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme référence « Nom + prénom - Saint-Nicolas au Palais ».

## Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.



# Justice et cinéma

Au cours de l'année judiciaire 2009-2010, Me Bruno Dayez a accepté de donner cinq conférences sur la justice pénale émaillées de nombreux extraits de films en rapport avec le thème choisi.

Après un premier exposé consacré aux criminels au cinéma, l'orateur abordera le 9 décembre 2009, la place des victimes dans le 7<sup>ème</sup> Art.

Suivront ensuite des conférences sur les juges, le jury et l'accusation au cinéma.

Celles-ci auront pour enjeu de mettre en lumière, par le biais d'œuvres de fiction, la face cachée de la justice qui n'échappe pas à la règle : quand des cinéastes de talents l'immortalisent en images, elle se révèle au spectateur dans ce qui la caractérise en propre. La fiction nous permet d'aller au-delà des apparences pour être capable d'en décrypter le sens. Etudier la justice pénale par ce que le 7<sup>ème</sup> Art nous en donne à voir devrait dès lors, à terme, satisfaire notre soif de comprendre ce que nous faisons vraiment jour après jour en tant qu'acteurs de justice.

## +

Date : La deuxième conférence aura lieu le mercredi 9 décembre 2009 à 20h15.

Lieu : ArtShake Gallery, 59, rue Lefrancq à 1030 Bruxelles (02 242 19 45)

Les conférences débutent à 20h15 précises. Elles seront suivies d'un débat et d'un drink.

## Renseignements complémentaires

Consultez notre site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou contactez le secrétariat de la Conférence au 02 508 66 43, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

## Inscriptions

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Il est éventuellement possible de s'inscrire également par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

## Participation aux frais :

5 € qui peuvent être payés sur place ou au préalable sur le compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 en précisant comme références « nom(s)+prénom(s) - justice et cinéma 9 décembre ».

# Facebook

Le groupe Facebook de la Conférence du jeune barreau est « on line ».

N'hésitez pas à vous faire membre du groupe afin d'être informé des nombreuses activités organisées par la Conférence.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Pierre Paulus de Châtelet à l'adresse [ppc@eurothemis.be](mailto:ppc@eurothemis.be) ou par téléphone au 02 349 11 10.

# Regard extérieur : Paul Dujardin

Entretien réalisé par  
Cavit Yurt  
et Marc Dal

Paul Dujardin, directeur général du Palais des Beaux-Arts est un homme passionné, intarissable, inventif. Projets, souvenirs, constats et analyses sont évoqués avec un enthousiasme et une énergie qui laissent admiratif. Historien de l'art, diplômé en gestion, Paul Dujardin nous a livré ses réflexions sur le droit, les juristes, la justice et la culture.



Palais des Beaux-Arts

Quelles réflexions vous inspire ce que vous avez pu observer du droit, tout au long de votre carrière ?

Le droit a fortement évolué en quelques générations. Je ne suis pas juriste, mais j'observe qu'en une cinquantaine d'années, nous sommes passés d'une formation très humaniste à une formation hyper spécialisée. Dans une formation, il faut pourtant toujours veiller à trouver un équilibre entre les compétences techniques et humaines. Chacune d'elles sont du reste fort appréciées. Quand je regarde les statistiques pour le Palais des Beaux-Arts, je constate qu'un très grand nombre de mes collaborateurs ont étudié le droit. On peut remarquer chez eux une approche particulière. Christian Renard, par exemple, qui est le directeur du département musique de Bozar, a étudié le droit à Liège, puis a fait une spécialisation à Harvard avant d'être avocat. Il est très cartésien dans sa réflexion.

Retrouvez-vous ce cartésianisme chez la plupart des juristes qui vous entourent ?

Oui. Je dirais même : un pragmatisme et une volonté. Je trouve ce pragmatisme chez les meilleurs avocats, de même qu'un sens de l'organisation certain. C'est absolument vital. On peut avoir l'impression que, dans le monde de la culture, on est plus « artistique », plus flou. Or, Bozar, c'est une entreprise qui emploie presque quatre cents collaborateurs ! Par ailleurs, je dirais aussi qu'une qualité essentielle est la flexibilité. Sans flexibilité, on reste toujours dans de grandes discussions de vision. Et le bon sens fera qu'à un moment donné, on accepte le compromis.

Le droit occupe-t-il une place importante dans votre travail ?

Absolument. Le Palais des Beaux-Arts conclut chaque année des milliers de contrats. Dix mille activités par an pour le Palais dont 1500 concerts qui impliquent 1500 contrats avec des artistes et leurs agents. Et encore, nous ne parlons que du département musique. Qui plus est, les

contrats auxquels nous sommes soumis dans nos rapports avec de grandes institutions américaines ou asiatiques, ne sont pas des documents de cinq pages, mais de cent pages ou plus. Le droit est donc omniprésent dans mon activité.

Que pensez-vous des réformes à venir dans le monde de la justice ?

Je crois que la problématique est plus globale et n'est pas seulement inhérente au monde de la justice. La société est en mutation, la culture est en mutation, les structures intermédiaires entre les artistes et le public que nous représentons doivent aussi évoluer. Parallèlement à tout cela, la justice est également en pleine mutation. La réforme qu'on attend de la justice se heurte aux mêmes écueils que ceux rencontrés par plusieurs secteurs de la société civile belge de l'après-guerre. Je ne connais pas assez le monde de la justice pour donner une opinion. J'observe toutefois que, dans le secteur non marchand et dans le secteur de la recherche scientifique, il y a une nécessité de rationaliser. L'effet pervers d'une telle rationalisation est d'avoir un service de moins grande qualité. C'est là un danger.



Paul Dujardin

Vous avez entamé l'année passée votre second mandat en qualité de directeur général. Quels sont vos objectifs ?

Je m'étais donné dix ans pour mener à bien la réforme fondamentale du Palais des Beaux-Arts. On peut dire aujourd'hui qu'on est à mi-chemin. Il y avait trois grandes réformes, dont la première était avant tout juridique. Il fallait créer un cadre légal satisfaisant. Si le Palais des Beaux-Arts est l'institution dynamique que vous connaissez, c'est aussi parce qu'une réflexion juridique a été menée, notamment à propos de la gouvernance. On a dû mettre sur papier un cadre juridique et une structure de gestion. Pour ce faire, j'ai pu et je peux, dans mon travail, compter sur des hommes et des femmes de talent.

Me Jean-Pierre de Bandt et le vicomte Etienne Davignon, président du conseil d'administration, pour ne citer qu'eux, sont de ceux-là. Sans ces personnalités dotées d'une vision, d'une sensibilité, d'une ouverture, Bozar ne serait pas ce qu'il est. J'espère que d'autres prendront le relais avec le même pragmatisme et une réelle vision de l'avenir de la société. Le fait d'avoir pu travailler avec des personnes d'une si grande compétence et d'une telle qualité humaine a conduit au succès du Palais des Beaux-Arts. Le Palais n'est pas l'oeuvre de Paul Dujardin. Il est le fruit du travail de collaborateurs, amis et partenaires dont la liste serait trop longue à énumérer. Tous m'ont, à leur manière, aidé à créer et proposer une vision d'avenir. Le Palais des Beaux-Arts ne peut pas être lié à un homme ou une femme, il doit être lié à une équipe et je dois pouvoir un jour quitter cette maison. L'homme fait naturellement l'institution, mais il faut aussi préparer celle-ci pour l'avenir.

Quel avenir pour la culture ?

Actuellement, l'industrie culturelle au sens large est, d'après les chiffres publiés par les Nations Unies, le secteur qui connaît la plus grande croissance au niveau mondial. Il est essentiel, à cet égard, que l'Europe s'affirme comme acteur culturel sur l'échiquier mondial. Après avoir conçu une Europe institutionnelle bien réfléchie, je suis d'avis qu'il ne faut pas seulement une Europe politique à côté d'une Europe économique, mais une Europe avec un très fort accent sur la culture. Parce qu'il y va de notre identité. Sans verser dans une hégémonie culturelle sur le reste du monde, l'Europe doit avoir cette prétention d'être meilleure dans le développement de ses sociétés civiles culturelles parce que, fondamentalement, une société est basée sur la culture.

# Voyage en Israël

La Conférence vous invite  
à découvrir Israël  
du 9 au 17 mai 2010



Césarée



Jérusalem



Haïfa

Le voyage du jeune barreau aura lieu en Israël du 9 au 17 mai 2010. Vous découvrirez ci-dessous le programme du voyage. Outre les visites des plus beaux sites historiques et culturels d'Israël, berceau de cultures et de religions, la Conférence vous propose des rencontres avec des personnalités qui vous aideront à comprendre la complexité de la société israélienne et les difficultés de la situation politique au Proche-Orient. Ainsi, l'Ordre des avocats israéliens, la Cour suprême, la Knesset, le maire de Jérusalem ainsi que Mme l'Ambassadeur de Belgique en Israël et M. le Consul général de Belgique à Jérusalem nous ouvriront leurs portes. Nous irons à Bethléem et rencontrerons des confrères palestiniens. Voici donc le programme de ce qui devrait être un voyage de « compréhension ».

## Dimanche 9 mai 2010 Bruxelles / Tel Aviv

Départ de Bruxelles pour l'aéroport Ben Gourion de Tel Aviv et transfert à l'hôtel Tal. Départ pour le siège du barreau d'Israël où le bâtonnier de l'Ordre offrira un cocktail dînatoire. Retour à l'hôtel et logement.

## Lundi 10 mai 2010 Haïfa / Nazareth / Tibériade

Départ matinal par la route côtière vers le nord. Visite de Césarée et son amphithéâtre romain, de Haïfa, le plus grand port d'Israël, avec sa vue magnifique de la baie du haut du Mont Carmel, son temple Bahai et ses jardins. Départ vers Nazareth, une des villes les plus importantes de la chrétienté, visite de l'église de l'Annonciation. Arrivée au Kibbutz Nof Ginossar. Dîner et logement.

## Mardi 11 mai 2010 Tibériade / Jéricho / Jérusalem

Départ de Tibériade vers Safed, le berceau du mysticisme et de la kabbale. Visite de la vieille ville avec sa colonie d'artistes et d'une synagogue du XVIème siècle. Départ pour la région du lac de Tibériade. Vue panoramique sur le lac depuis le mont des Béatitudes.

Visite de Capharnaüm, la ville adoptive de Jésus, pour y voir les ruines de la maison de St-Pierre et de son antique synagogue.

--  
Visite de l'église de Tabgha, le lieu de la multiplication des poissons et des pains, pour y admirer ses belles mosaïques. Ascension vers Jérusalem en descendant la vallée du Jourdain, et en passant près de Jéricho, la plus ancienne ville du monde.

--  
Vue du Mont des Tentations.

--  
Arrivée à l'hôtel Kings et temps libre.

--  
Départ pour la résidence du Consul Général de Belgique à Jérusalem. Réception offerte par M. le Consul Général au cours de laquelle sera organisée une table ronde sur le thème : « Panorama des incitants aux projets de développement dans les territoires palestiniens » avec la participation de confrères palestiniens et de M. le Vice-Consul en charge du développement de la coopération entre la Belgique et l'Autorité palestinienne.



Une réunion d'information sera organisée le lundi 26 octobre à 19h au vestiaire des avocats, en présence de l'organisateur du voyage. Toutes les personnes intéressées y sont les bienvenues.

Les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be). Il est éventuellement possible de s'inscrire également par e-mail à l'adresse [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.



Lac de tibériade

Mercredi 12 mai 2010

## Jérusalem : La nouvelle ville

Départ matinal pour Bethlehem. Visite de l'Eglise de la Nativité. Retour vers Jérusalem, visite du parlement israélien, la Knesset, et rencontre avec des parlementaires francophones. Visite de la Cour suprême, accueil par un juge de la Cour.

--

Visite du Mémorial de la Shoah, Yad Vashem.

--

Retour à l'hôtel.

--

Départ pour le siège du barreau d'Israël – district de Jérusalem.

--

Réception par le bâtonnier de l'Ordre en compagnie de juges du tribunal du district de Jérusalem.

--

Repas chez les confrères hiérosolomytains, une expérience inoubliable qui permettra à chacun d'appréhender le quotidien de nos confrères.

Jeudi 13 mai 2010

## Jérusalem : La vieille ville

Vue panoramique de la vieille ville depuis le Mont des Oliviers. Visite du mur des lamentations (le Kotel), vue de l'esplanade du Temple avec les mosquées, parcours du Cardo romain et du quartier juif, la Via Dolorosa et enfin l'église du Saint Sépulcre.

--

Réception par le maire de Jérusalem.

--

Départ pour Herzlyah et réception dînatrice à la résidence de Mme l'Ambassadeur de Belgique près Israël.

--

Logement à Tel Aviv à l'hôtel Tal.

Vendredi 14 mai 2010

## Tel Aviv : La ville Blanche

Visite des beautés de Tel Aviv, la ville blanche et son architecture Bauhaus unique au monde. Evocation de l'histoire de Tel Aviv à travers ses plus anciens quartiers : Névé Tsédek, boulevard Rothchild, rue Nahalat Binyamin aux maisons des années 20, etc... La maison de Dizengoff (premier maire de Tel Aviv), ancien musée de la ville, qui a servi de salle pour la déclaration de l'indépendance de l'Etat d'Israël.

--

Soirée dans une taverne israélienne typique. Musique et danse seront au programme.

Samedi 15 mai 2010

## Journée dans le sud d'Israël

Visite de Masada, forteresse en plein désert où s'est organisée la résistance aux Romains.

--

Départ vers la mer Morte, située au point le plus bas du monde, pour une baignade inoubliable dans une eau aux vertus millénaires. Repas en bord de mer.

--

Retour vers Tel Aviv dans l'après-midi. Repas de clôture au nouveau port de Tel Aviv à proximité immédiate de la plage.

Dimanche 16 mai 2010

## Retour à Bruxelles

Transfert à l'aéroport Ben Gourion pour le départ.

Le programme complet du voyage est disponible sur simple demande au secrétariat de la Conférence du jeune barreau (e-mail : [secretariat@cjbb.be](mailto:secretariat@cjbb.be); tél. : 02 508 66 43).

Accueil des stagiaires au Mirano  
le 2 octobre 2009  
Photos de Jeanne Stichelbaut

# Échos de la Conférence



© Benoît Ferron



© Benoît Ferron





# Échos de la Conférence

Grande conférence Élie Barnavi  
le 1<sup>er</sup> octobre 2009



Le 1<sup>er</sup> octobre 2009, Elie Barnavi a ouvert la saison des Grandes Conférences devant un public nombreux réuni dans la salle des audiences solennelles de la Cour de cassation. Il a invité ses auditeurs à une « Visite au Proche Orient », titre de la conférence.

Ce fut l'occasion pour lui de brosser un état des lieux de la situation géopolitique au Proche-Orient tout en

plaidant pour une paix américaine dans cette région du monde. Les personnes qui n'ont pu assister à la conférence pourront lire son dernier ouvrage « Aujourd'hui ou peut-être jamais. Pour une paix américaine au Proche-Orient » (André Versaille Editeur). Le prochain invité à la tribune des Grandes Conférences sera M. Luc Ferry.

## Petites annonces

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou un secrétaire, vendre vos codes, etc. Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Adressez-vous à RP & C sprl.  
E-mail [info@rpc.be](mailto:info@rpc.be) tél. 02 344 52 20  
fax. 02 343 61 72

## Cotisations

Le paiement de la cotisation au jeune barreau de Bruxelles permet de participer à prix réduits à la plupart de nos activités. En outre seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux prix organisés par la Conférence du jeune barreau et aux élections en fin d'année judiciaire. Pour l'année judiciaire 2009-2010, les cotisations sont les suivantes :

### Membres effectifs :

- avocats stagiaires : 15 €
- avocat inscrits au tableau et :
  - ayant moins de 10 ans d'inscription : 50 €
  - ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

### Membres affiliés :

- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 15 €
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
- membre de la communauté judiciaire : 85 €
- autres sympathisants : 100 €

La cotisation est à verser au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en mentionnant le nom de l'inscrit.

# Calendrier

## En bref

**Samedi 24 octobre 18h**  
Samedi de la musique

--

**Lundi 26 octobre 19h**  
Présentation du grand voyage en Israël

--

**Mardi 27 octobre 12h15**  
Déjeuner avocats magistrats

--

**Jeudi 12 novembre 19h**  
Visite de l'exposition Europalia Chine.  
Au choix : Fils du Ciel ou State of Things  
– Brussels/Beijing

--

**Jeudi 19 novembre 20h**  
Conférence Berryer

--

**Jeudi 26 novembre 12h**  
Mini-recyclage donné par Laurent Kennes

--

**Jeudi 26 novembre 18h**  
Activité sportive : Plongée sous-marine

--

**Lundi 30 novembre 20h**  
Grande conférence de Luc Ferry

--

**Mercredi 2 décembre 15h**  
St Nicolas au jeune barreau

--

**Jeudi 3 décembre**  
Journée d'étude « La victime, ses droits, ses juges »

--

**Mercredi 9 décembre 20h15**  
Conférence de Bruno Dayez  
« Justice & cinéma »

### Infos légales

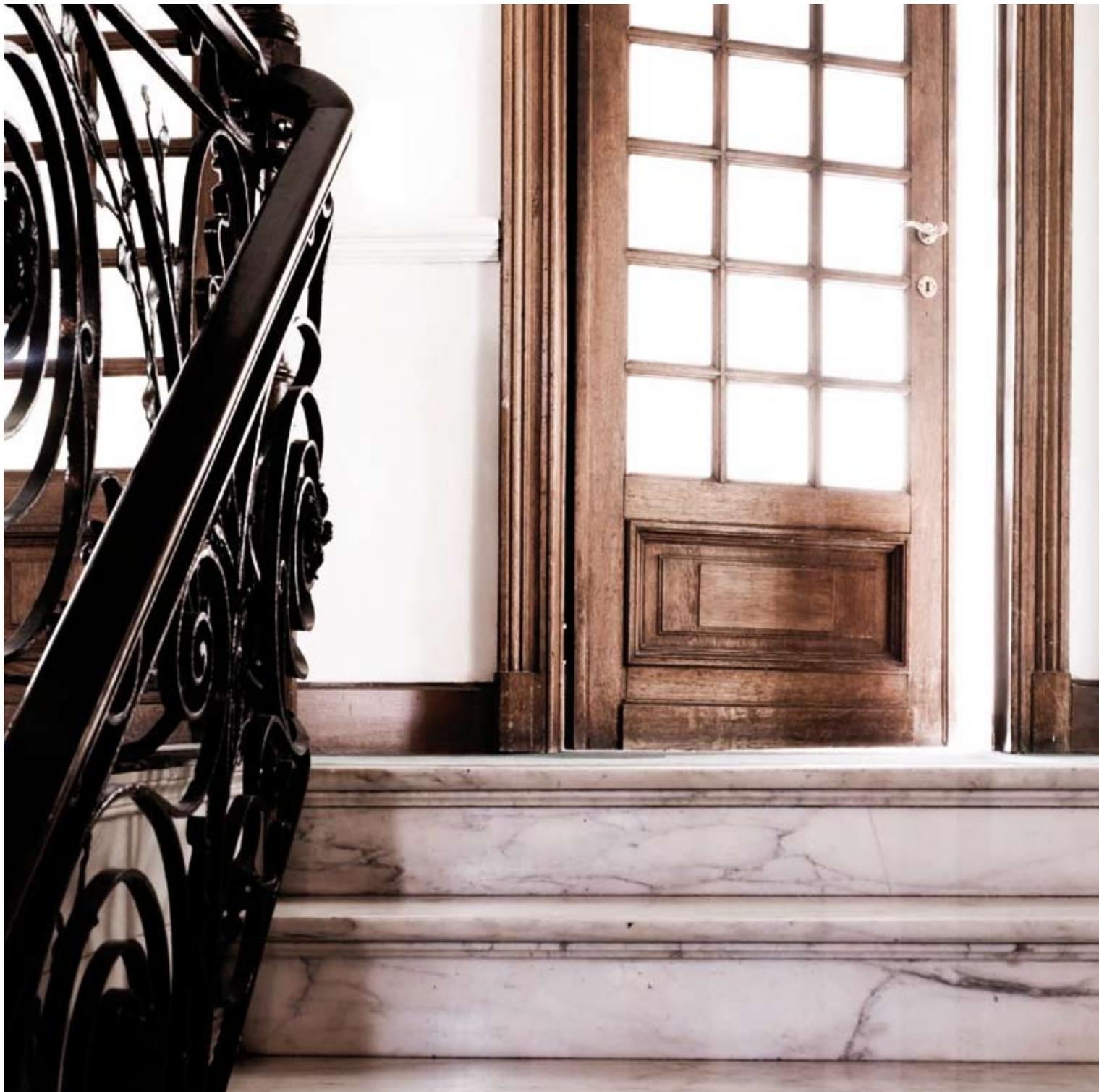
La Conférence est éditée par l'ASBL  
La Conférence du jeune barreau de Bruxelles dont le siège social est établi Place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0409.298.626.

### Editeur responsable :

Marc Dal, Rue de l'Aurore, 18 - 1000 Bruxelles  
tél. : 02 627 10 27 fax. : 02/627.10.50  
mail : [marc.dal@dalvel.com](mailto:marc.dal@dalvel.com)

Rédacteur en chef : Marie Dupont  
Secrétaire de rédaction : Catherine Delhez  
Comité de rédaction : François Collon, Cécile Detaille et Miguel Troncoso Ferrer

Site internet : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)  
Régie publicitaire : RP&C 145,  
rue Meyerbeer – 1180 Bruxelles  
tél. : 02 344 52 20 [www.rpc.be](http://www.rpc.be)



CBEA 425-40

**D&A** Devaux & Associés  
Planification financière

# Prendriez-vous le temps d'en parler ?

Bilan patrimonial - Optimisation des flux financiers - Passage en société